LES REVENUS FONCIERS

Référence : BFC_FOR_REVENUS_FONCIERS

Thématique : Formation-Environnement juridique

Objectif

Connaître les principales règles fiscales des revenus fonciers

Public

Chef d'entreprise, conjoint, créateur/repreneur d'entreprise

Programme

- Principe de base.
- Les revenus imposables.
- Les charges déductibles.
- Le bénéfice fiscal et l'imposition entre les mains des associés.

Formations complémentaires conseillées

- Gestion locative (mode direct)

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Aucun

Durée:

1 jour de formation.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé en comptabilité, fiscalité et gestion locative
- Effectif de 5 à 10 stagiaires.
- Matériel nécessaire : un ordinateur qui permet aux utilisateurs de passer des appels téléphoniques ou vidéo via Internet, ainsi que le partage d'écran via Zoom.
- Classe virtuelle sur l'outil ZOOM : échanges en vidéo avec le formateur.

Suivi et évaluation de la formation

Feuille d'émargement par demi-journée en ligne via l'outil d'Edusign - Evaluation des acquis

des stagiaires à la fin de formation - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 1 jour de formation : 245 euros ► voir les conditions générales de vente.
Ce coût peut être pris en charge par les financeurs de la formation. Des offres promotionnelles peuvent vous êtes proposées par nos services, sous certaines conditions.

Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.
Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez votre place directement en ligne ci-dessous.

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation d'handicap.
Référent Handicap sur chaque site de formation.
Pour les candidats à l'apprentissage, dispositif spécifique d'accompagnement, PAVA, contactez-nous

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté
N°SIRET : 130 026 073 00010
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Mise à jour le 15/02/2023

Délivré par:

- 58 - Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 89 - Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 25 - Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 39 - Lons le Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER
- 90 - Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS
- 21 - Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 71 - Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 25 - Pontarlier : 7 rue des Bernardines - 25300 PONTARLIER
- Formation à distance :
- 70 - Vesoul : 2 Rue du Dr Jean-Georges Girard - 70000 VESOUL

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Tarifs:

- TARIF REDUIT - contact